

**24/02/2021**  
**Compte rendu**  
**Comité syndical**



PAYS  
LANDES NATURE  
CÔTE D'ARGENT



## **PRESENTS**

Le comité syndical régulièrement convoqué s'est réuni à la salle du Forum de Mimizan sous la présidence de Monsieur Arnaud GOMEZ.

- Nombre de délégués en exercice : 26
- Nombre de délégués titulaires présents : 15
- Nombre de délégués suppléants présents votants : 0
- Nombre de délégués suppléants présents non-votants : 1
- Nombre de délégués représentés : 5
- Nombre de votants : 20

Cf. feuille d'émargement en fin de document.

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut délibérer légalement.

# Ordre du jour

<b>PRESENTS</b> .....	2
Ordre du jour.....	3
Informations générales.....	4
Les délibérations.....	9
Instauration du Contrat Epargne Temps.....	9
Participation employeur à la protection sociale.....	9
Demande de subvention Nomad' 2021.....	9
Demande de subvention FNADT pour le CRTE.....	10
Demande de subvention au Département des Landes pour le projet de territoire.....	10
Stage de Célia LAVAUD.....	10
Création d'un poste d'attaché territorial pour LEADER.....	11
Questions diverses.....	12
Evenements à venir.....	12

# Informations générales

Monsieur le Président Arnaud GOMEZ profite de l'arrivée de la nouvelle gestionnaire Aude VERGORI et de la présence de Célia LAVAUD, stagiaire depuis janvier pour faire une présentation des ressources humaines du Pays et refaire un point d'actualité sur chacune des missions :

- LEADER
- Nomad'
- Contractualisations et projets

## LEADER

- ◆ Consultation écrite du Comité de programmation
  - ◆ Dossiers à programmer
- ◆ Arrivée de Aude VERGORI (1/2 ETP gestion LEADER)
  
- ◆ Recrutement de l'animatrice .
  - ◆ 19 candidatures
  - ◆ Entretien des 4 candidates le 23/02
  - ◆ implique la création d'un poste d'attachée territoriale



## LEADER, la suite 2023-2027

- ◆ Visio à venir pour le réabondement
- ◆ Visio à venir pour la programmation 2023 2027
  
- ◆ Le PETR portera t il un prochain programme LEADER 2023 2027?
  - ◆ Prévoir une délibération de principe



## NOMAD'

- ◆ FES . Salon en ligne
- ◆ Retour sur l'enquête saisonnier/Employeur
- ◆ Carte de réduction
- ◆ Panier des saisonniers
- ◆ Prévention des saisonniers



## Contractualisations

- ◆ Du Contrat de ruralité au CRTE
- ◆ Contrat de dynamisation et de cohésion des territoires
  - ◆ Pas d'actualités pour le moment



# Bilan des 4 années CTDR

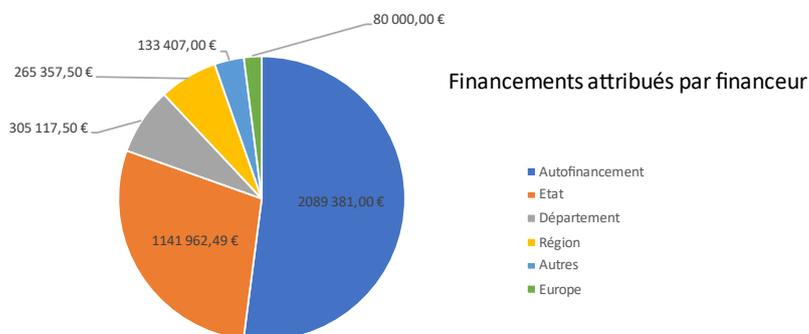
19 projets financés (surlignés en gras)

Soit **1 101 762,49 €** de FDSIL attribué par les services de l'Etat

Dont 5 projets mobilisant du FEADER grâce à LEADER



# Bilan des 4 années CTDR



Cout global	DETR	DSIL	DSIL Contrat	Autres Etat
21 990 538,84 €	3 524 323,40 €	1 085 900 €	1 101 762,49€	356 263 €

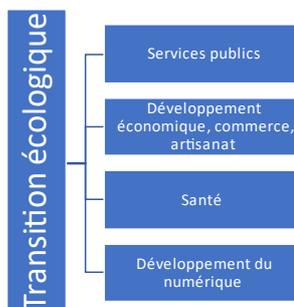
**6 068 248,89 €**



# Perspectives

CRTE 2020-2026

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique



Une double ambition de transition écologique et de **cohésion territoriale** avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...)



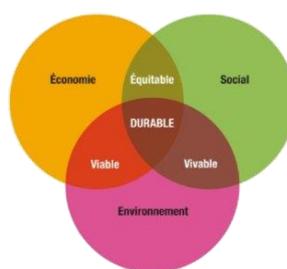
# Projets durables



## Impact direct ou direct sur l'environnement

Thèmes environnement	Impact prévu	Description Eviter/Nuire/Compenser
Climat-énergie		
Biodiversité/Paysage		
Ressource bois		
Ressource eau, solaire ...		
Economie circulaire, déchets ...		
Construction durable		
Eco mobilité -Transport		

## Notre objectif, notre action intègre-t-il les principes du Développement durable



## CRTE

- ◆ Financements de l'Etat . DETR/DSIL/FNADT/ ...
- ◆ Recensement de projets annuels par le Pays
- ◆ Ingénierie financière du Pays .
  - ◆ Europe, Région, Département,
  - ◆ Etat, Banque des territoires,
  - ◆ Fondations, PPP (énergie)
  - ◆ AAP ...



## DOB 2021

- ◆ Mobilité
- ◆ NOMAD' (2 CAC, panier, kit saisonnier)
- ◆ LEADER
- ◆ Thématique à développer ?
- ◆ Pays (Projet de territoire, Site internet, PLH?)



Les feuilles de calcul présentées par mission/projet seront annexées à la fin du compte-rendu.

# **Les délibérations**

## **Instauration du Contrat Epargne Temps**

---

Monsieur le Président expose à l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de prévoir l'instauration du compte épargne-temps. Il est obligatoire dans les collectivités territoriales et dans leurs établissements publics mais l'organe délibérant doit déterminer, après avis du comité technique, les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne-temps, ainsi que les modalités d'utilisation des droits.

Les 2 nouvelles personnes arrivant dans la structure souhaitent déposer des jours sur un CET.

Pour information, le comité technique du CDG a déjà rendu son avis. Il sera annexé à la délibération.

La délibération ayant fait débat et l'objet d'un certains nombres de modification sera représentée lors du prochain Comité syndical du 8 Avril.

## **Participation employeur à la protection sociale**

---

Le Président expose au Comité Syndical qu'il convient de mettre en place une participation à la protection sociale complémentaire dans la collectivité.

Le PETR peut donc aider les agents qui auront souscrit un contrat ou adhéré à un règlement dont le caractère solidaire aura été préalablement vérifié au niveau national, dans le cadre d'une procédure spécifique dite de « labellisation », sous la responsabilité de prestataires habilités à cette fin par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

Le comité syndical, après avoir délibéré, valide à l'unanimité cette proposition.

## **Demande de subvention Nomad' 2021**

---

Après avoir exposé le programme d'action prévu pour 2021, Monsieur le Président propose au comité syndical de faire des demandes de subventions auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.

En 2020, les aides régionales ont évolué concernant les plateformes liées à la saisonnalité. En effet, seuls les frais liés à l'ingénierie (Chargée de mission + chargés d'accueils) et les frais de déplacements sont éligibles. Le taux de subvention est de 50% pour un plafond de dépenses de 50 000 €.

Le comité syndical, après avoir délibéré, valide à l'unanimité cette proposition.

## **Demande de subvention FNADT pour le CRTE**

---

Le périmètre du Pays Landes Nature Côte d'Argent a été retenu comme territoire de contractualisation. Le Pays Landes Nature Côte d'Argent a manifesté son intérêt de contractualiser avec l'Etat. Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) sera validé en juin 2021 par le territoire du Pays LNCA et par l'Etat.

Monsieur le Président propose :

- DE VALIDER le plan de financement prévisionnel ci-dessus
- D'INSCRIRE au Budget Primitif 2021 les crédits correspondants à la réalisation de l'opération
- DE SOLLICITER l'ensemble des financeurs potentiels à cette opération (Conseil Régional, Conseil Départemental, Etat)

Le comité syndical, après avoir délibéré, valide à l'unanimité cette proposition.

## **Demande de subvention au Département des Landes pour le projet de territoire**

---

Monsieur le Président rappelle les obligations pour le PETR de réviser son projet de territoire.

Considérant le dispositif d'aide du Département des Landes sur le volet : développement territorial.

Considérant que le projet a été estimé à 40 000 € TTC maximum

Monsieur le Président le Président propose :

- DE SOLLICITER le département des Landes à hauteur de 20% du montant total du projet, soit 8 000 €.

Le comité syndical, après avoir délibéré, valide à l'unanimité cette proposition.

Après validation de l'assemblée délibérante, 2 nouvelles délibérations sont ajoutées à l'ordre du jour.

## **Stage de Célia LAVAUD**

---

Monsieur le président rappelle les besoins sur la mission LEADER en l'absence de l'animatrice :

Instruction des dossiers, suivi de l'état d'avancement des projets, communication et refonte du site internet ...

Monsieur le Président propose :

- D'ACCUEILLIR Célia LAVAUD, étudiante en Master II Gestion territoriale et développement local, mention Ecologie Humaine à l'université de Bordeaux
- DE FIXER la période de stage du 1er janvier au 30 juin 2021
- DE DESIGNER Coralie SEWERYN, Directrice, comme maître de stage
- DE PREVOIR une rémunération mensuelle de ce stage comme indiqué dans l'annexe
- DE METTRE à disposition du stagiaire un poste de travail situé au siège du Pays Landes Nature Côte d'Argent.
- DE PREVOIR l'indemnisation de ces frais de déplacements s'il y a lieu.

Le comité syndical, après avoir délibéré, valide à l'unanimité cette proposition.

## **Création d'un poste d'attaché territorial pour LEADER**

---

Monsieur le président rappelle les obligations du PETR dans le cadre de l'animation et la gestion du programme LEADER, soit 1,5 ETP.

Depuis le 24 février, Aude VERGORI occupe le poste de gestionnaire LEADER à mi-temps. Quant à l'animatrice LEADER, le recrutement est terminé.

Suite au choix de non renouvellement de Camille FERNANDES pour un nouveau CDD de 3 ans, il a été relancé une offre d'emploi pour un CDD de 3 ans.

Suite aux candidatures et entretiens qui ont suivi, il s'avère que la seule candidate ayant une expérience sur le programme est titulaire de la fonction publique au poste d'attachée territoriale.

Monsieur le Président propose donc :

- DE CREER un emploi permanent d'attaché.e territorial.e (Animateur LEADER)
- Que le responsable de ce poste de travail soit astreint à une durée hebdomadaire de travail de 35 heures,
- Qu'il.elle sera chargé.e des fonctions d'Animateur.trice du programme LEADER
- Que la rémunération et la durée de carrière de cet agent seront celles fixées par la réglementation en vigueur pour le cadre d'emplois concerné,

Le comité syndical, après avoir délibéré, valide à l'unanimité cette proposition.

# Questions diverses

## Evenements à venir

---

### Calendrier

- ◆ février
  - ◆ VisioLEADER
  - ◆ Salons en ligne
- ◆ Mars
  - ◆ Salons en ligne
  - ◆ Recrutement de CAC
  - ◆ Rencontre Offices de tourisme Intercommunal (cartes)
- ◆ Avril
  - ◆ 8 avril Comité syndical
  - ◆ Arrivée de l'animateur.trice LEADER



**La séance est levée à 19h45.**